

## **DELIBERATION** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux-mille-vingt-cinq, le lundi 7 avril, à 20h30, le Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Christine PORTEVIN, Maire.**

**Date de la convocation du Conseil municipal : 31 mars 2025**

---

**Nombre de conseillers : en exercice 19 - présents 16 - votants 19**

**Présents :** ARMANDIE Jean-Pierre - BELLEVILLE Patricia - BERARD Maxime - CHARPIOT François – CHIAPPONI Marine - COURT Sylvie – DEJY Guillaume - FEUILLASSIER Stéphanie – FEUTRIER Lucie - GARCIN Aurélien – GRANGAUD Sélim-Thomas - HAUBER-IMBERT Isabelle - LANOE Loïc - MOULIN Dominique - PICHET Catherine - PORTEVIN Christine

**Absents :**

**Pouvoirs de :** Mme CERBINO-BARBEROUX Sylvie à Mme PORTEVIN Christine  
M. DU PONTAVICE Quentin à M. DEJY Guillaume  
M. FIORONI Stéphane à M. BERARD Maxime

**Secrétaire de séance :** BERARD Maxime

**OBJET : Cinéma : Avenant marché de travaux**

N°20250407-17

*Rapporteur : Mme Le Maire*

*Annexes : Avenants des lots 2 et 5*

### **Synthèse et exposé des motifs**

Les travaux de réaménagement du Cinéma sont en cours et appellent certains ajustements sur les lots :

- Lot 2 – Cloisons, peintures, revêtements de sols et murs ;
- Lot 5 – Plomberie, chauffage et ventilation

Il apparait que certains travaux supplémentaires s'avèrent nécessaires :

- Fourniture et pose de plinthes médium dans la salle de cinéma ;
- Fourniture, pose et raccordement d'un extracteur d'air dans la salle de cinéma.

Ces travaux supplémentaires devenus nécessaires s'élèvent à 3 904.38 €HT.

L'entreprise titulaire du lot 02, ALPHAND Peinture, a proposé un devis pour la fourniture et pose de plinthes en date du 20 mars 2025.

Il apparait nécessaire de proposer un avenant n°1 au lot n°2 pour acter ces modifications.

L'entreprise titulaire du lot 05, SAS LAVIGNA, a proposé un devis pour la fourniture, pose et raccordement d'un extracteur d'air en date du 12 mars 2025.

Il apparait nécessaire de proposer un avenant n°1 au lot n°5 pour acter ces modifications.

**Madame Le Maire ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,**

**CONSIDERANT** les travaux modificatifs nécessaires sur le lot 2 – Cloisons, peintures, revêtements de sols et murs et le lot 5 - plomberie, chauffage et ventilation ;

**CONSIDERANT** que ces travaux modificatifs génèrent des plus-values sur les lots 2 et 5 ;

**VU** le Code de la Commande Publique et ses articles L 2194-1 et suivants ;

**VU** les crédits inscrits pour cette opération au budget principal 2025 ;

**VU** les devis et visa de la maîtrise d'œuvre pour ces travaux modificatifs ;

**VU** l'avis du bureau du lundi 31 mars 2025.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,**

- **VALIDE** les avenants n°1 pour les lots 2 et 5 conformément au tableau ci-dessous :

Lot	Entreprises titulaires	Montant de l'avenant € HT	Montant initial du marché €HT	Nouveau montant du marché €HT
Lot 2 : Cloisons / Doublages / Carrelage / Faïence / Revêtements souples / Peinture	ALPHAND PEINTURE Avenue Charles de Gaulle 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE	640.38 € HT	92 933.47 € HT	93 573.85 € HT
Lot 5 : Plomberie – chauffage - Ventilation	SAS LAVIGNA 386 rue du Guillemain, ZA Le Guillemain 05600 SAINT CREPIN	3 264 € HT	74 836.20 € HT	78 100.20 €

- **AUTORISE Mme le Maire** à signer les avenants et toutes les pièces afférentes à ce marché.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

A GUILLESTRE, le 10 avril 2025,  
Le Maire, Christine PORTEVIN

Transmis à la préfecture le : 10 avril 2025  
Publié le : 10 avril 2025